

/ AMÉNAGEMENTS

NOTRE CLAPIERS POUR DEMAIN LE TOP DÉPART EST DONNÉ POUR L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLAGE

Faire le cœur de ville de demain, durable et convivial. Préserver l'attractivité et l'habitabilité du centre-village. Révéler et valoriser le pittoresque Clapiérois. Et cela en garantissant des continuités piétonnes confortables et un espace de déplacement apaisé tant pour les usagers de mobilités actives que pour les automobilistes. Voilà la mosaïque qui dessine la vision portée par le projet d'aménagement du centre-village de Clapiers.

Dans cette perspective, un long travail a été réalisé :

- De **diagnostic et de réflexion** avec un groupe éclectique de Clapiérois et des professionnels de l'aménagement urbain d'abord,
- de **conception et d'élaboration**, également **en concertation** lors d'ateliers participatifs, ensuite,
- et enfin de **présentation** aux instances de démocratie participative de la Commune et bien sûr aux habitants. Cette phase préliminaire à l'aménage-

ment à proprement parler arrive à son terme, à l'issue des promenades de présentation, de l'exposition du projet à la Maison des associations, et de riches échanges avec les habitants autour de leurs observations.

Avec la mise à sens unique de la rue du Château, en amont des travaux qui y seront réalisés à partir de décembre 2023, c'est la **concrétisation de l'aménagement du centre-village qui débute**.

Les **quatre phases de travaux** seront étalées sur plusieurs années, pour garantir un financement responsable et durable de ce projet et assurer la préservation de la qualité de vie à Clapiers durant ces travaux.

Retrouvez dans ce dossier les éléments et informations importantes relatives à cet aménagement du centre-village, à commencer par le calendrier prévisionnel de la réalisation de ce grand projet pour Clapiers.

/ LA VISION D'ENSEMBLE DES AMÉNAGEMENTS

CONSTRUIRE LA VILLE DE DEMAIN, DURABLE ET CONVIVIALE

- **Aménager une zone de rencontre** prioritaire aux modes de déplacements actifs (piétons, vélos...) pour favoriser les liens interquartiers et améliorer la qualité de vie à Clapiers.
- Offrir un mobilier adapté aux modes de déplacements actifs (banquettes, appuis vélos...)
- Aménager dans le centre et sur ses abords de **nouveaux espaces de convivialité** en visant l'accessibilité pour tous.
- Offrir davantage d'**espaces ombragés** et valoriser la présence du végétal pour lutter contre les effets d'îlots de chaleur.

Les ateliers participatifs, avec des habitants, commerçants, membres d'association, de comités de projets, etc. ont permis de réfléchir aux caractéristiques du centre-village de Clapiers et d'**identifier les enjeux d'aménagements dans l'espace**.

Ce travail de réflexion collective sur les usages, la circulation, les traversées et continuités piétonnes et cyclables, le stationnement, la végétalisation, le mobilier urbain... a abouti au découpage du centre-village en plusieurs zones d'aménagement.

PRÉSERVER L'ATTRACTIVITÉ ET L'HABITABILITÉ DU CENTRE

- Apaiser le centre-village en réorganisant les circulations tout en maintenant les accès aux commerces, services et logements.
- **Préserver** à proximité des pôles de services et commerces des **places de stationnement** à durée limitée en journée.
- Aménager de nouvelles aires de stationnement proches du centre ancien associées à des **continuités piétonnes sûres et confortables**.

RÉVÉLER LE PITTORESQUE CLAPIÉROIS

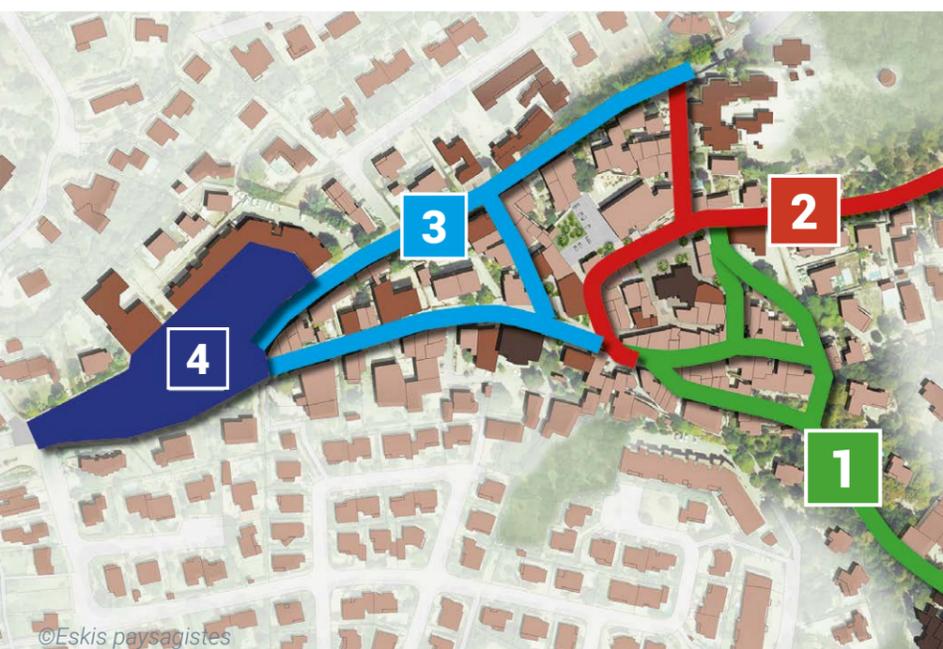
- Valoriser les perspectives vers le clocher de l'église Saint-Antoine qui servent de guide pour les usagers.
- **Préserver le caractère authentique du site** en valorisant les éléments anciens qui s'accrochent au fort dénivelé (socle rocheux calcaire, escaliers et perrons, jardinières...).
- Valoriser le contraste entre le centre ancien, minéral, et son écrin largement végétalisé.

Un mobilier sobre et fonctionnel

Le mobilier urbain est de facture simple et traditionnelle : il s'efface ainsi au profit du site. Des appuis vélos, des banquettes en pierre calcaire et des bancs en bois et acier seront positionnés à l'ombre des arbres et à proximité des équipements, commerces et services. Afin de limiter l'accumulation de potelets, le projet prévoit un espacement important et une alternance avec des barrières de ville parfois végétalisées et les banquettes en pierre.



/ LES PHASES DE TRAVAUX



1 Phase 1 : 2023/2024

Rue du Château
Rue de la Garenne
Rue de la Poste
Rue des Pins

2 Phase 2 : 2025

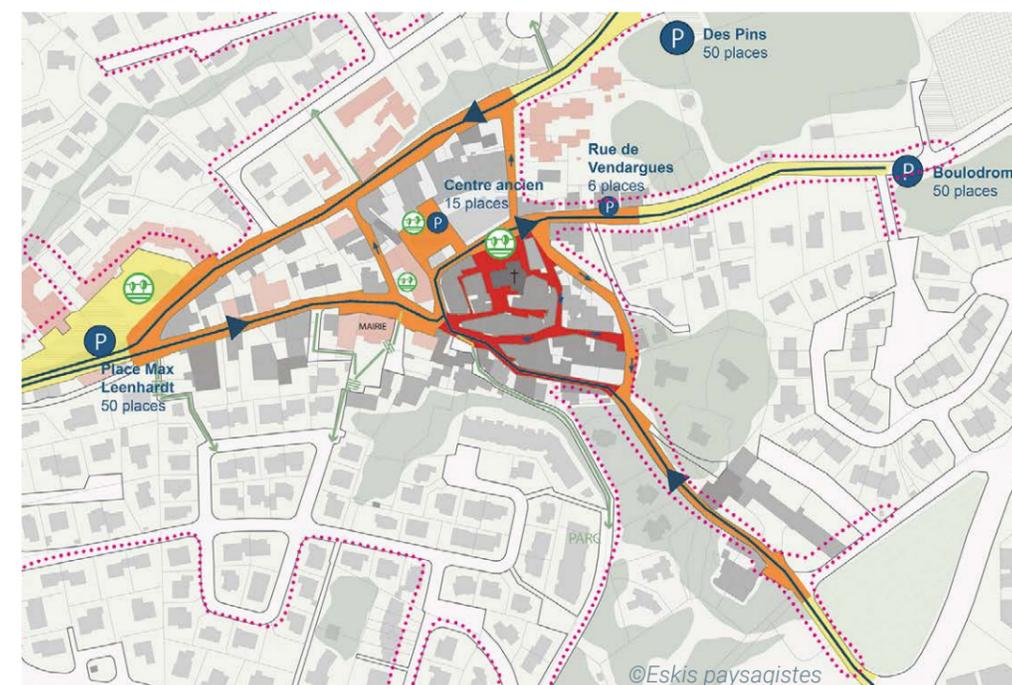
Abords de l'église
Rue de Vendargues
Rue du Calvaire

3 Phase 3 : 2026/2027

Grand'rue
Rue des Moulières
Rue Bonnefoi

4 Phase 4 : 2027/2028

Place Max Leenhardt
Avenue Charles de Gaulle



LÉGENDE

- Zone végétalisée
- Poches de stationnement
- Nouveaux sens de circulation
- Zone apaisée
- Zone de rencontre qualitative
- Zone de rencontre à dimension patrimoniale
- Zone piétonne à dimension patrimoniale
- Isochrone piéton 5 minutes depuis mairie



/ EN PREMIER LIEU : LA RUE DU CHÂTEAU ET CELLES DU CENTRE-ANCIEN

Le réaménagement de ces rues permettra d'y assurer des cheminements sûrs et confortables pour tous, qui amélioreront la liaison du secteur de l'écoquartier du Castelet - collège François Mitterrand, avec notre centre-village.

Pour ce faire, la circulation des voitures dans la rue du Château est passée à sens unique montant, donnant une place sécurisée aux piétons et autres usagers.

Des aménagements souples et temporaires y seront installés jusqu'à décembre, où commenceront les travaux sur les réseaux et sur la voirie.

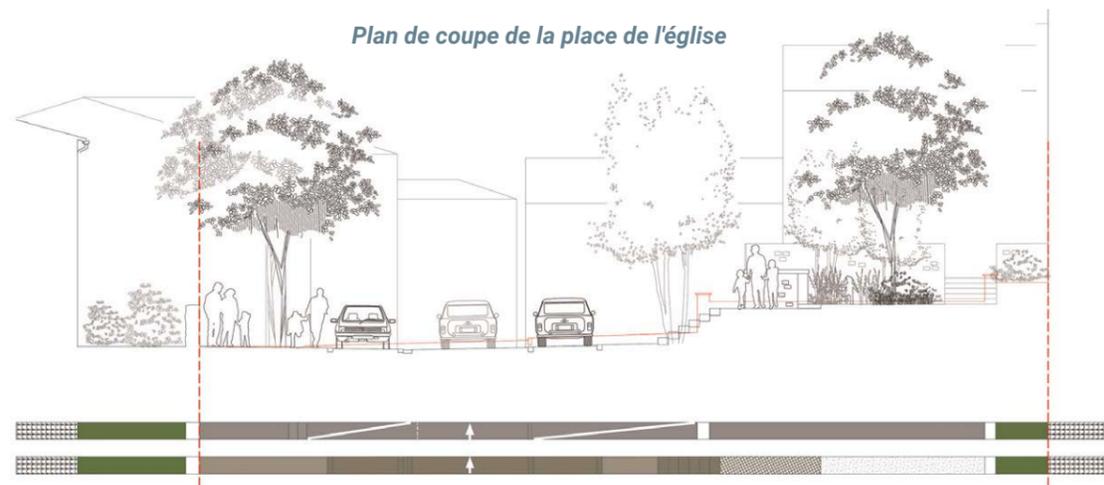
La voirie des rues du centre-ancien sera rénovée, avec la volonté de valoriser l'identité minérale de Clapiers et de préserver la desserte des habitations.



INFOGRAPHIE DE LA RUE DU CHÂTEAU

/ LA SECONDE PHASE D'AMÉNAGEMENT : LA PLACE DE L'ÉGLISE

Dans la continuité de la première phase, l'idée est de requalifier le centre-ancien, qui est le cœur habité du vieux Clapiers, autour de l'église Saint-Antoine. Cela passe par une mise en valeur du patrimoine historique de Clapiers avec un sol en pierre calcaire en pied de façades dans le centre ancien, place de l'église et l'aménagement du parvis de l'édifice pour en faire un lieu de vie plus accessible.



Plan de coupe de la place de l'église



INFOGRAPHIE DE LA PLACE DE L'ÉGLISE - RUE DE VENDARGUES

Le passage de **la rue de Vendargues à sens unique** et sa rénovation visent à y créer des places de stationnement pour les habitants en proximité immédiate de la place de l'église, et à y **apaiser le trafic**, parfois trop rapide. La voirie de la rue du Calvaire sera également réhabilitée. Un nouveau "dépose-minute" sur la place de l'église permettra de déposer les enfants à proximité de l'école, en plus des places de la rue de Vendargues.

LES ENJEUX

- 1 - Valoriser l'église Saint-Antoine et la place de l'église, symbole patrimonial de Clapiers.
- 2 - Valoriser les rugosités existantes : émergences rocheuses, escaliers et appropriations du seuil des maisons.
- 3 - Affirmer **la fonction domestique des rues**, préserver leur usage par les habitants et favoriser des modes de stationnements dédiés aux riverains.

PARTI PRIS

- 1 - Les matériaux du secteur seront particulièrement qualitatifs : béton désactivé, pierre calcaire.
- 2 - Les accotements au pied de façades seront traités en petits pavés de pierre calcaire, afin d'épouser les irrégularités des rochers et les pieds des façades.
- 3 - La bande circulée centrale sera réalisée en béton désactivé. Les accès aux habitations sont conservés.
- 4 - Les stationnements sont conservés dès lors qu'ils permettent aux mobilités actives de circuler.



© Ville de Clapiers



/ LA TROISIÈME PHASE D'AMÉNAGEMENT : ALENTOURS DE LA MAIRIE ET RUE DES MOULIÈRES

La Grand'rue Marie Lacroix, menant au parvis de la mairie, à la Maison des associations et au bas de la rue de Vendargues, ne permet aujourd'hui pas un cheminement piéton et cyclable serein en harmonie avec les véhicules automobiles.

Le principe d'une zone de rencontre permettra de générer un meilleur partage de la rue avec les mobilités actives et l'aménagement de nouvelles continuités piétonnes confortables, ouvrant la voie vers notre pittoresque clocher.

Favoriser les accès aux commerces et aux services est un autre aspect important du cahier des charges : le centre-village doit vivre ! Des arbres ainsi qu'une végétation arbustive accompagnés de bancs positionnés à l'ombre apporteront du confort aux usagers.

LES ENJEUX

1 - Apaiser et valoriser l'espace public en aménageant une zone de rencontre qualitative et des continuités piétonnes confortables, au profit de la découverte du village.

2 - Préserver le dynamisme clapiérois en maintenant les places de stationnement à proximité des commerces et en améliorant l'accessibilité.

3 - Valoriser le patrimoine clapiérois : les perspectives remarquables sur le clocher, la présence du socle rocheux, les parvis et jardins de maison.

PARTI PRIS

1 - Les chaussées et trottoirs sont mis à plat pour faciliter la circulation des piétons mais aussi des cyclistes. Les matériaux peu contrastés et les gabarits resserrés des chaussées affirment le caractère partagé des rues.

2 - Les stationnements devant les commerces sont conservés mais requalifiés, pour s'adapter au gabarit de rue plus étroit. Des appuis vélo sont positionnés à proximité des commerces et des équipements.

3 - Les matériaux choisis sont qualitatifs, mais aussi faciles à mettre en œuvre pour la partie circulée, afin de limiter le temps des travaux.

INFOGRAPHIE DU PARVIS DE LA MAIRIE DEPUIS LA GRAND'RUE MARIE LACROIX



/ LA DERNIÈRE PHASE D'AMÉNAGEMENT : L'ENTRÉE DU CŒUR DE VILLAGE

INFOGRAPHIE DE LA PERSPECTIVE DEPUIS L'AVENUE CHARLES DE GAULLE



Le travail sur le centre-village aboutira finalement au niveau de la porte vers le centre-ancien, la place Max Leenhardt. Ce lieu central de vie à Clapiers sera à terme et d'ici plusieurs années mis en valeur et améliorera le lien et la continuité entre l'Esplanade et le cœur du village.

Un parvis sera aménagé pour l'Espace Culturel Jean Penso, de même qu'un parc urbain arboré bordé de larges terrasses au pied de la résidence Plein soleil. La capacité de stationnement de la place est préservée.

L'avenue Charles de Gaulle sera aménagée de part et d'autre de l'alignement de platanes afin d'y créer de larges cheminements piétons, devant les commerces notamment, guidés vers le centre par la perspective remarquable sur le clocher de l'église.

LES ENJEUX

1 - Affirmer la place des mobilités douces, réduire les vitesses des véhicules, apaiser l'espace public.

2 - Offrir des services et stationnements complémentaires, garantir des continuités piétonnes confortables et sûres jusqu'au centre historique.

3 - Affirmer l'écrin végétal et valoriser les vues sur le clocher de l'église, point de repère dans le paysage urbain.

PARTI PRIS

1 - L'aménagement du cœur de ville se veut intuitif et graduel : les trottoirs sont traités en béton désactivé et amorcent l'aménagement dans le centre ancien.

2 - Pour réduire les vitesses, les gabarits des chaussées sont réduits en dimension et des plateaux traversant sont aménagés aux endroits sensibles.

3 - De nouvelles poches de stationnement sont aménagées, des promenades piétonnes sûres et confortables sont créées. Des appuis vélo sont positionnés près des commerces et équipements.

4 - La place du végétal est affirmée : plantation d'arbres le long des trottoirs et valorisation de la végétation existante.



RETROUVEZ l'intégralité du PROJET sur notre site Web www.ville-clapiers.fr